



# PARCE QUE LA « QUALITÉ DE NOS SERVICES » DÉPEND DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !!

**Dans ses orientations stratégiques, la DG a rappelé sa volonté de maintenir une « qualité de nos services » et de « réaliser nos missions fondamentales avec un haut niveau d'exigence ».**

Si nous pouvons partager l'intention, force est de constater que les moyens nécessaires à la réalisation d'une telle exigence sont absents.

L'évolution de nos missions, de l'environnement du SI ainsi que les baisses successives d'effectifs ne nous permettent plus de rendre le service aux usager-es et ce, quel que soit notre métier. Ce « travail empêché » a *de facto* des conséquences sur nos conditions de travail.

## Une charge de travail en augmentation et en évolution

➤ Outre une DEFM totale qui ne baisse pas, la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » va permettre aux démissionnaires et aux indépendant-es d'être indemnisé-es au titre de l'Assurance Chômage, ce qui va augmenter notre charge de travail sans renfort d'effectifs.

➤ Le renforcement des orientations politiques en matière de contrôle se fait au détriment de nos missions en agence. Au motif de « redynamiser » la recherche d'emploi, c'est le contraire qui risque de se produire : des demandes de RV difficiles à honorer rapidement et tensions qui risquent de se multiplier (nouvelle échelle des sanctions avec suppression du revenu).

➤ Les évolutions incessantes du SI ne sont pas de simples améliorations ergonomiques. Ces dernières structurent nos activités. Elles parcellisent également nos métiers, automatisant certaines opérations lourdes de conséquence (liquidation automatique), et individualisent davantage le travail. Les alertes et autres attentes se multiplient, les mails et réclamations tombent en cascade, sans que nous ayons un temps dédié et identifié pour les traiter. La charge de travail réelle reste un sujet tabou et non évalué à Pôle emploi.

➤ Le contrôle est également de plus en plus présent dans notre quotidien : contrôle de nos actes, contrôle de notre travail, contrôle de notre « posture » au travers des Observations de la Relation de Service (ORS), ... Sans oublier la dangerosité de l'autoévaluation des compétences qui arrive... Autant d'outils coercitifs qui visent à nous isoler toujours plus !

## Une remise en cause des collectifs de travail

Ces orientations, choix organisationnels et type de management prônés ont des conséquences sur nos conditions de travail. Du travail prescrit au travail réel, il y a un fossé qui ne cesse de se creuser et d'interroger notre sens au travail. Ce n'est pas l'accord sur la Qualité de Vie au Travail (QVT) qui renversera la vapeur mais bel et bien notre détermination à changer les choses ! Poursuivons notre mobilisation du 20 novembre !

**Pour nos emplois, nos missions, nos salaires et nos conditions de travail**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 19 MARS**